



Differents probleme avec une propriétaire

Par **lilouac**, le **23/07/2014 à 12:35**

Bonjour a tous et toutes, nouveau venu sur votre forum.rnrnje viens vers vous pour différents problème du a une propriétaire assez casse pieds (connu comme le loup blanc dans le village ou je suis).rnrnPremière problème.rnrnNous avons la jouissance du terrain, rien de plus normal avec une maison.rnMais nous avons mis une petite piscine, 3.05 sur 0.76rn or sol un truc gonflable quoi.rnrnje reçois une lettre de mon proprio qui me dit rn"Je suis déçu que vous détruisez l'herbe de la pelouse, je l'avais faite ensemenecer, vous ne respectez pas mon travail, je suis formelle je n'accepte pas la piscine sur le terrain que je vous loue dans le contrat de location rncette piscine est très dangereuse pour les jeunes enfants et pour les animaux domestique cela est un avertissement."rnrnD'où le faite a le réception de ce courrier ont a ri a t'elle le droit de demandé d'enlevé la piscine ? rnrnrnrnPareillement nous avons un soucis. Toujours écrit dans la lettre.rnil est mentionné dans le bail un droit de passage pour un de leur petit terrain enclavé(c'est bien qu'elle est obligé de passer par notre terrain pour allez a son terrain" enclavé" ?) (a première vue pas d'autre issu que de passer par mon jardin)rnrnDoit elle me demandé l'autorisation de passer ? ou elle peut venir quand elle veut sans me le dire (et donc de venir aussi sur mon terrain, ma piscine etc ? rnrnEncore un problème et la il est chaud lolrnrnNous avons le sol qui s'affaisse suite a un écoulement d'eau/fuite d'eaurnrnLors de notre arrivé et donc sur le bail(bail signez par nous même mais bail fait a la main), rien n'est marqué juste sol bonne état et 3 dalles décollé, nous avons fait l'erreur de le signé, car elle nous avait dire qu'il y avait effectivement eu un écoulement d'eau mais que cela avait été réparé rnmmais ce qu'elle ne veux pas entendre (elle nous dit qu'elle nous l'avait pas dit)rn elle nous demande de faire une déclaration a notre assurance sinon on sera entièrement responsable..rnor c'est pas a cause de nous que la fuite a eu lieu et que le sol est mouillé, donc que faire ???rnrnrncette propriétaire est une peau de vache, mais intelligente...

Par **Lag0**, le **23/07/2014** à **13:16**

Bonjour,rnrnPour la piscine, vous faites ce que vous voulez durant le bail. Il n'y a que lorsque vous partirez que le bailleur pourra éventuellement constater les dommages à la pelouse et vous facturer la remise en état. Pour l'instant, il ne peut pas vous empêcher de jouir de la chose louée.rnrnPour ce qui est d'un éventuel droit de passage, il faut se reporter au bail et vérifier qu'il est bien indiqué. Si oui, vous n'avez pas le choix, vous l'avez accepté en signant le bail.rnrnPour les problèmes de sol, dans l'immédiat, vous envoyez une LRAR au bailleur pour officiellement le prévenir et vous lui demandez de bien vouloir faire les travaux qui s'imposent. rnIl faudrait cependant savoir si une fuite existe toujours ou si le problème n'est qu'une conséquence d'une fuite qui est maintenant terminée.

Par **lilouac**, le **23/07/2014** à **17:20**

Ok pour la piscine nous l'avons signé malgré que pour nous l'etat des lieu et bail sont caduque car clause abusive rnnous avons déjà envoyez une LRAR d'où sa reponse aujourd'hui rnrnla fuite a été stoppé le 10 juillet par le plombier qui est venu et a resséré un boulon rnmais il y a eu une fuite / ecoulement d'eau il y a 18 mois nous avons attestation etc etc nous arrivé a signé le bail le 6 janvier, elle nous dit que tout est ok etc etcrna force de faire la vaisselle le sol s'affaissernelle veux qu'on declare cela a notre assurance, qui ne veux pas car c'est pas a cause de nous mais a cause d'elle rnen plus de cela on a peur qu'elle veulent toucher de indemnité d'assurance, celle qu'elle a eu il y a 18 mois rnselon un expert qui a expertisé sa maison, elle a reçu de l'argent de l'assurance pour ce dégât, et n'a pas fait de travaux car cela sont huissier aucun travaux devait avoir lieu et donc veut surement touché deux fois la tune de l'assurance.